

5950
/ 6

R. Seltan

E/V.

renseign.

17 janvier 1933.

Monsieur,

J'aurais voulu vous parler encore hier soir, après le cours: à la fin vous aviez disparu. Je comprends fort bien ce que vous voulez mais, encore une fois, je dois vous répondre que je ne puis faire l'office d'expert que dans le cas où j'y serais sollicité par la Commission des Monuments.

Quant à l'emprunt des livres, je vous autoriserais volontiers ces emprunts, que je défends à peu près à toutes les élèves, si vous pouviez emporter les livres le samedi pour les rapporter le lundi; et encore faudrait-il qu'il s'agisse de livres qui ne sont pas souvent demandés en communication.

Vous pouvez franchement adresser votre demande à la Fondation Nationale sur le bulletin qu'on vous aura envoyé; mais il faudra insister spécialement sur les recherches ultérieures que vous voudriez faire et préciser notamment les dépenses à faire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Monsieur R. Deltand,
23, rue de la Blanchisserie,
E/V.

Bruxelles, le 9 janvier 1932
R. Deltand
23 R. de la Blanchisserie

Monsieur le Conservateur

J'aurais voulu vous exposer ce soir plus longuement mes desideratas mais j'eus peur d'être importun et d'interrompre la conversation que vous aviez avec d'autres personnes. C'est pourquoi je viens vous expliquer ce dont il s'agissait :

Monsieur le Président du Cercle Archéologique de Lessines m'a chargé de poursuivre une demande et de prendre des renseignements pour que celle-ci produise ses effets le plus vite possible concernant le classement des tableaux et mobiliers anciens de l'Hôpital N. D. à la Rose de Lessines. C'est d'ailleurs ^{le vœu} de beaucoup de Lessinois, de M. le chorwine Tissant, de M. le Député Rivard, etc....

Je me suis adressé d'abord à M. J. Dewert, membre de la Commission royale des Monuments et des Sites. Je lui ai exposé clairement le cas et voici l'extrait de sa réponse :

« Pour les tableaux de l'Hôpital de Lessines, j'en parlerai à une

prochaine séance du Comité des
Monuments et des Sites et bien il ne
faut pas se faire d'illusions. Nous
ne sommes pas à même d'identifier
des tableaux anciens et non signés. Il
faudrait s'adresser à un expert en
tableaux ou à un des fonctionnaires du
musée ancien qui, par comparaison,
pourraient faire des suggestions seulement.
Encore ne suffit-il pas de dire : c'est
de l'époque ou de la manière d'un
tel, car ce peuvent être des copies. Le
plus sûr serait de trouver des renseigne-
ments dans les archives de l'Hôpital, dans
les comptes surtout. Il serait
cependant à souhaiter qu'un inventaire
sérieux et soigneux en fût dressé et en-
voyé soit à notre comité, soit à la
Commission Royale. Car dans l'état ac-
tuel des choses, vu notre ignorance on
pourrait fort bien en bazararder une dou-
zaine sans que nous en sachions jamais
rien ! >>

Je me suis empressé de remettre cette
réponse au président de notre cercle
qui m'a alors chargé d'en parler
à vous, Monsieur Van Ryvelde, pour obtenir
des renseignements et la marche à suivre
du cercle susdit pour le classement
et l'identification des tableaux en question.

3

Excusez ma franchise, mais je me vois
forcé de vous demander : qu'en pensez-vous ?
C'est pourquoi j'aurais voulu vous causer
plus longuement après votre cours de ce soir.

J'ai déjà fréquenté la bibliothèque
attachée au musée. J'ai demandé
au préposé de la salle s'il y avait une
possibilité d'emporter des livres à domicile.
J'y appris qu'il fallait pour cela votre
autorisation spéciale. Je suis instituteur
et mes fonctions ne me laissent de
liberté que les jeudis après-midi pour
venir consulter les livres dont la lecture
a été conseillée au cours des leçons.

Si cela était possible, je voudrais pouvoir
emporter un livre par exemple le ven-
dredi après le cours et le remettre
le lundi suivant après votre cours. Sans
ce cas j'aurais deux ou trois soirées
pour le consulter à loisir chez moi et en
tirer profit.

Dans ma lettre du 13 Décembre 1932,
je vous ai exposé mon désir d'obtenir
un subside pour poursuivre mes recher-
ches dans les archives de l'Etat à ellons,
Lille et Paris pendant les grandes vacances
prochaines. Memens les Présidents des centres
archéologiques de Ath et de Lessines m'ont

conseillé de m'adresser sans tarder au
Fonds National des recherches scientifiques. J'ai
reçu une formule à remplir qui doit être
remise avant le 13 Mars. A ce sujet encore,
je voudrais connaître votre avis.

Mon note historique et archéologique sur
Bos de Lemmes paraîtra incessamment
dans les Annales du Centre Archéologique d'Ath
et comme vous me priez cela me per-
mettrait d'obtenir une Fondation Uni-
versitaire. Ce serait à souhaiter. Je
suis certain de trouver des renseignements
concernant l'art et l'architecture du N. du
Hainaut à Lille (Fonds du chapitre
métropolitain de N. D. de Cambrai : comptes
du XII^e au XVIII^e s.) mais faute de ressources
je ne puis m'y rendre. Je même au sujet
de ma découverte récente de la chaise de l'Évêque
j'aurais à me rendre à Lille et à Cambrai
d'après les dires des Bollandistes. En effet,
beaucoup de détails concernant cette
magnifique chaise m'ont été fournis par les
comptes de l'Église et de la chapelle N. D. de Bos de Lem-
mes du XII^e au XVIII^e s. que j'ai analysés (empla-
cement ancien, frais de peinture, transport à Cambrai).
Brief, on la croyait disparue depuis la Révolu-
tion française et la voilà à jour. On procéde-
ra bientôt à l'ouverture pour y dépouiller les
paracheminés.

J'espère, Monsieur le Conservateur, que vous ne me
refuserez pas la faveur d'obtenir une réponse
à mes desiderata ou pourriez vous
causer quelques instants.
Reuvez, de mon plus profond respect,
L. Vellieux

Propagande

7n Januari 1933.

Geachte Heer,

Het Koninklijk Museum voor Oude Kunst te Brussel werd pas hervormd en georderd. Dit kan U ondermeer blijken uit hierbijgaande photo. Misschien wilt U wel de aandacht van uw lezers op deze wijziging trekken om aldus hun lust meer op te wekken voor het beschouwen van Kunstschoonheden.

Ik ben een geregeld lezer van uw blad en weet met hoeveel zorg gij ook werkt voor de vorming van den smaak van uw lezers.

Uw hulp zou ons een steun zijn bij ons pogen tot verjongen en verschoonen van de museums, die mij tot levende en aantrekkelijke centra's willen maken. Niet langer mogen museums eruit zien als Stapelplaatsen en Kerkhoven. Zij moeten aandoen als lustoorden. Dat wij deze hervorming ondernomen hebben is eerst aanleiding geweest tot hevige aanvallen vanwege hen, die alles in de oude lijn willen laten, maar, nu men den uitslag kan aanschouwen, is de lof eenparig.

Tot het geven van verdere inlichtingen ben ik steeds bereid.

De Hoofdconservator

Professor Leo van Puyvelde.

Den heer P.W. Segers,
Bestuurder van De Stad
van Wesenbekestraat, 46,
ANTWERPEN.
